



**Avec le SNEP-FSU,
j'agis, j'adhère !**

Déclaration du SNEP FSU au CTA du 26 Mai 2020

Mme la Rectrice,

Nous tenons aujourd'hui un CTA dans des conditions particulières. Concernant l'ordre du jour et la réouverture des établissements scolaires, la priorité doit être donnée à la santé des personnels et des élèves. Les moyens nécessaires doivent être attribués pour y parvenir ainsi qu'un cadre clair. Même si un protocole de réouverture des établissements a été réalisé, il était indispensable de produire un protocole spécifique pour la reprise de l'EPS. Les recommandations nationales tout comme celles de notre IA-IPR ne répondent pas aux nombreuses questions qui se posent dans le cas particulier de notre discipline. Le ministère aurait mieux fait de se pencher sur cette question plutôt que de vouloir faire avancer un projet recyclé par l'intermédiaire du dispositif « Sport, Santé, Culture, Civisme ». Ce 2S2C est une nouvelle attaque forte contre l'Éducation Physique et Sportive et le Sport Scolaire. Si les tentatives d'externalisation sont récurrentes dans l'histoire de notre discipline, il n'avait encore jamais été question d'utiliser une période de crise, pour passer en force sur des dispositifs que notre profession a toujours rejetés. C'est sans doute pour cela que l'institution s'est exonérée de tout dialogue avec la profession en passant directement par la direction nationale de l'UNSS.

Pourtant, la pratique physique sportive et artistique et son enseignement sont le cœur de métier des enseignant-es d'EPS. C'est leur responsabilité au sein du système éducatif. Dès lors que le respect du protocole sanitaire est possible, pourquoi y aurait-il besoin de faire appel à des clubs ou des éducateurs.trices sportif.ves, alors que l'EPS, l'AS, les options EPS, les Sections Sportives Scolaires permettent de mettre en œuvre les différentes formes de pratique physique ? Pourquoi demander aux collègues d'accompagner la mise en place de ce dispositif, plutôt que de s'appuyer sur leur professionnalité et les ressources plurielles qu'ils représentent afin qu'ils organisent et encadrent la « reprise » des activités physiques des élèves en EPS comme à l'AS ? Chaque fois qu'un tel dispositif a été mis en avant, cela a toujours été pour réduire les enseignements scolaires, notamment en EPS, au profit d'offres extra-scolaires à la charge des collectivités et des familles. Le SNEP FSU dénonce l'utilisation du 2S2C pour tenter d'externaliser les disciplines qui ne feraient pas partie des « fondamentaux », pour servir les intérêts d'une école du socle où l'accès à une culture commune pour tous les élèves est reléguée au dernier plan. Le SNEP FSU dénonce également la confusion construite volontairement pour entretenir le flou entre le temps scolaire et le temps « à côté » de l'école. Ce point demande à être clarifié, s'agit-il d'un dispositif ponctuel limité à la période transitoire du déconfinement ou un choix d'école s'inscrivant dans la durée avec toutes les inégalités territoriales et sociales qu'il comporte.

Enfin, les choix politiques faits ces dernières années en matière éducative ont permis de rendre inévitable, de par les modifications de structure, des suppressions de postes. Le SNEP FSU considère le 2S2C, comme un nouveau dispositif destiné à réaliser des économies d'échelle. Comment ne pas s'insurger, lorsqu'on sait qu'alors que plus d'une centaine de postes d'enseignant-es d'EPS seront supprimés à la rentrée 2020 (-400 les trois dernières années pour 60

000 élèves supplémentaires), le ministère participera à hauteur de 250 millions d'euros au financement de ce 2S2C ? Comment accepter qu'il soit demandé aux professeur.es d'EPS d'organiser eux-mêmes leur future mise à l'écart de l'enseignement des activités physiques sportives et artistiques ? La période de fin d'année scolaire qui s'annonce est inédite et stressante ; elle demande de s'investir dans de nouvelles formes de relations pédagogiques, d'innover aussi dans le domaine didactique, de réinventer ponctuellement une EPS qui puisse répondre aux contraintes sanitaires. Les personnels ont besoin de confiance et de sérénité pour vivre tout le bouleversement professionnel que la situation leur impose. C'est loin d'être le cas, en particulier quand les cadres de l'administration précisent que les intervenant.es sollicité.es dans le cadre du 2S2C doivent simplement apporter la preuve de leur « *honorabilité et de leur compétence dans l'activité physique proposée par la présentation d'une carte professionnelle ou d'un diplôme ad hoc* » ; ou que les personnes recrutées auraient « *bien entendu un BAFA !* » Le SNEP FSU considère que ces actes relèvent d'un véritable déni du niveau de qualification des 30000 enseignant.es d'EPS recruté.es à haut niveau, de leur professionnalité ainsi que d'un profond mépris pour leur expertise et leur compétence.

Pour finir, le SNEP FSU construira, avec la profession, les mobilisations nécessaires pour que les pratiques physiques, essentielles après la période de confinement, restent de la responsabilité de l'Education nationale et soient encadrées par des fonctionnaires d'Etat formé-es et recruté-es pour cela. **Le SNEP FSU avec la FSU portent d'autres exigences pour combattre les inégalités et pour que l'Ecole de demain, notamment grâce à l'EPS, soit au service de la démocratisation et de l'émancipation de tous les jeunes.**